

Master mention Psychologie : psychopathologie clinique et psychanalytique

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Psychopathologie de l'adulte
- > parcours Psychopathologie clinique infanto-juvénile et de la petite enfance
- > parcours Pratiques cliniques en milieu médical
- > parcours Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu socio-éducatif et structures spécialisées
- > parcours Pratiques et recherche en psychopathologie

Cette mention est composée de 5 parcours, qui se distinguent les uns des autres entre autres par les perspectives d'insertion professionnelle qu'ils offrent, mais qui sont réunis, avant tout, par une communauté de références et d'orientations théorique, clinique et pratique. Ces parcours s'intitulent :

- Psychopathologie de l'adulte (PA)
- Psychopathologie clinique infanto-juvénile et de la petite enfance (PIJPE)
- Pratiques cliniques en milieu médical (PCMM)
- Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu socio-éducatif et structures spécialisées (PCSP)
- Pratiques et recherches en psychopathologie (PRP)

Objectifs

Ce qui fonde cette mention de master de *psychologie* est d'abord sa visée : former des psychologues cliniciens aptes et prêts à intervenir dans les divers secteurs et institutions de la « santé mentale » et de la santé en général, mais aussi dans tous les autres domaines qui, de plus en plus, requièrent leur concours (secteurs hospitaliers, centres de soins et d'accompagnement, champ médico-éducatif et socio-éducatif, domaine juridique et pénal, etc., voire exercice libéral).

Cette formation repose à la fois sur l'approche conceptuelle et méthodologique de la psychopathologie ; sur l'exigence

et l'éthique que suppose la clinique, c'est-à-dire la prise en compte de la singularité de chaque cas ; sur l'orientation et le repérage que fournit la psychanalyse, entre autres de référence lacanienne ; et sur la confrontation précoce à la pratique de terrain, par le biais des stages encadrés.

Ce pourquoi, si elle vient dans le prolongement d'une licence de psychologie, donne-t-elle le titre de psychologue, ainsi que l'usage du titre de psychothérapeute, sans nécessité d'un complément de formation.

Compétences

Compte tenu des missions inhérentes au métier de psychologue clinicien, il est important que l'ensemble des étudiants de la mention « psychopathologie clinique et psychanalytique » ait un socle commun de compétences :

- > connaissances théoriques approfondies en psychopathologie clinique,
- > maîtrise des méthodologies d'intervention du psychologue clinicien (entretien, diagnostic, construction de cas, notamment),
- > méthodologie de la recherche,
- > positionnement dans le cadre institutionnel.

L'acquisition de l'ensemble de ces compétences a lieu durant les deux années de Master, au travers d'enseignements (communs pour nombre d'entre eux) et de stages.

Organisation de la formation

Ce master s'organise autour de 4 semestres de formation, avec cinq parcours distincts.

- Le semestre 7 est constitué d'un tronc commun : enseignements fondamentaux (UEF) en « Psychopathologie clinique », « Psychopathologie du lien social » et « Psychopathologie clinique de l'enfant et de l'adolescent » ; des enseignements méthodologiques (UEM) et des enseignements de spécialisation (UES) en « Méthodologie de la recherche » et « Suivi du stage », ainsi que la continuation d'une langue (UEL).
- Un début de spécialisation s'opère au semestre 8 avec, pour chacun des parcours, un enseignement obligatoire auquel s'ajoute un choix offert à l'étudiant de deux enseignements parmi les quatre autres enseignements proposés par les quatre autres parcours. Un tronc commun (48h) existe et porte sur la « méthodologie de la recherche » (UES1) et le « suivi du stage » (UES2).
- En deuxième année de Master, les semestres 9 et 10 ont la même structure et comportent un tronc commun

qui porte sur des enseignements fondamentaux de la psychopathologie clinique et ses champs d'application. Le reste des enseignements est spécifique à chacun des parcours. Deux stages obligatoires sont à effectuer : en Master 1 (140h minimum) et en Master 2 (500h minimum).

Admission

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) *Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) *Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :*

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

c) *Entretien avec le jury*

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures>

Et après ?

Débouchés professionnels

Se référer à chaque parcours.

Les + de la formation

Stage

- > Stage: Obligatoire (140h en master 1 et 500h en master 2)

Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences humaines
- > Niveau d'étude : BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

